

ONG canadiennes ont aidé à rédiger, était une décision préparée par l'International Women's Working Group et qui visait à assurer que le rôle des femmes dans le développement durable et la gestion des ressources soit pleinement reconnu et qu'il en soit fait mention dans Agenda 21 (le Plan d'action pour le XXI^e siècle), la Charte de la Terre et tout autre document que produira la CNUED. La seconde, proposée par la Norvège, reconnaissait le rôle du savoir autochtone traditionnel et des pratiques de gestion des ressources propres aux Autochtones dans la réalisation du développement durable.